



*Ambassade d'Italie
Kinshasa*

**AVIS DE RECTIFICATION
de l'appel d'offres publié par l'Ambassade d'Italie à Kinshasa le 06/11/2020
et ayant pour objet :**

« Invitation à la procédure ouverte pour la fourniture en échange de la reprise d'un véhicule blindé à sept places avec un niveau de blindage VR * - CIG 7864299 »

L'Ambassade d'Italie informe que l'avis en objet contient des erreurs matérielles qui ont été corrigées comme suit :

1. Au Point 3 « CRITERES D'ATTRIBUTION » de l'appel d'offres et à l'ANNEXE 2 - Point 5 « GRILLE D'EVALUATION DE L'OFFRE », la formule sur la base de laquelle il sera déterminé la note totale attribuée à chaque offre est rectifiée comme ceci: au numérateur du premier facteur de la multiplication, le chiffre 1 est remplacé par le chiffre 2.000, et un zéro est ajouté au dénominateur qui a également été omis par erreur par rapport à la version originale en italien. A "+" est ajouté au troisième facteur de multiplication, également oublié lors de la traduction en français. Le reste de la formule publiée précédemment reste invariable. La nouvelle formule sera la suivante :

Pondération attribuée aux offres

$$\left(\frac{2.000}{\text{Prix de l'offre}} \right) \times 30\%$$

+

$$\left(\frac{\text{Offre Valeur d'échange}}{1000} \right) \times 10\%$$

+

$$\left(\begin{array}{l} \text{Totale} \\ \text{Prix} \\ \text{Spécifications} \\ \text{Techniques} \end{array} + \begin{array}{l} \text{Totale} \\ \text{Prix} \\ \text{Caractéristiques} \\ \text{Techniques} \\ \text{Supplémentaires} \end{array} \right) \times 60\%$$



2. **Au Point 7 « OFFRE DE LA VALEUR DE REPRISE » de l'ANNEXE 2**, suite à une erreur matérielle, l'avis publié le 06.11.2020 fait référence à un véhicule de marque *Toyota Prado* au lieu du véhicule *Toyota Land Cruiser 200 GX 5 portes, année d'immatriculation 2007*. Par conséquent le texte de l'Annexe 2 est modifié comme suit:

7. « **L'offre de la valeur de reprise** désigne le prix offert pour la valeur de reprise du véhicule ~~Toyota Prado~~ **Toyota Land Cruiser 200 GX 5 portes, année d'immatriculation 2007**, actuellement en possession de cette Ambassade et qui est destinée à être remplacé par cet avis d'appel d'offres ;

Pour ce qui précède, en considérant que les corrections susmentionnées ne faussent pas les principes de concurrence et de non-discrimination, la date limite initiale de l'appel d'offre est maintenue, selon laquelle -pour rappel- les offres doivent être reçues au plus tard à 12:00 du 31 décembre 2020

Fait à Kinshasa, le 3 décembre 2020



Le Vice Commissaire Administratif
Dot. Saro CASTELLANA
Signature du seul responsable de procédure